



Communiqué de presse

Lundi 26 juin 2023

Conseil municipal du lundi 26 juin 2023





© Auriane Poillet, Ville de Grenoble



© Jean Sebastien Faure, Ville de Grenoble

Compte administratif 2022 : Des investissements pour aujourd'hui et pour demain malgré la crise inflationniste

- 32420. F I N A N C E S : Budget principal : Compte de gestion 2022
- 32421. F I N A N C E S : Budgets annexes : Comptes de gestion 2022
- 32422. F I N A N C E S : Régie Lumière : Compte de gestion 2022
- 32311. F I N A N C E S : Budget principal : Compte administratif 2022
- 32312. F I N A N C E S : Budgets annexes : Comptes administratifs 2022
- 32313. F I N A N C E S : Régie Lumière : Compte administratif 2022
- 32308. F I N A N C E S : Budget principal : affectation des résultats constatés au compte administratif 2022
- 32309. F I N A N C E S : Budgets annexes : affectation des résultats constatés aux comptes administratifs 2022
- 32310. F I N A N C E S : Régie Lumière : affectation des résultats constatés au compte administratif 2022
- 32307. F I N A N C E S : Budget principal : décision modificative n°1 de l'exercice 2023
- 32306. F I N A N C E S : Budgets annexes : décision modificative n°1 de l'exercice 2023
- 32305. F I N A N C E S : Régie Lumière : décision modificative n°1 de l'exercice 2023

Chaque année, le Compte administratif permet à la Ville de Grenoble de faire un bilan de l'année 2022, tant d'un point de vue budgétaire que de politiques publiques mises en œuvre sur le territoire.

Si l'année 2022 a été marquée par la reprise économique au sortir de la crise sanitaire, elle est affectée par le déclenchement de la guerre en Ukraine. Ces 2 événements ont entraîné une flambée des prix de l'énergie et un retour de l'inflation d'une ampleur inédite depuis plus de 30 ans, avec des conséquences sur le budget communal. Contrairement à la crise sanitaire de 2020, le choc de 2022 est beaucoup plus structurel, alors même que les enjeux climatiques imposent une amplification des investissements de transition. C'est pourquoi la Ville a fait le choix, après plus de 14 ans sans augmentation, de relever ses taux d'imposition de 25 % dès 2023.

Le budget 2022 en chiffres

- ▶ **+15,9 millions d'euros** de dépenses de fonctionnement pour faire face à la crise inflationniste (flambée des prix de l'énergie, des denrées alimentaires et des prestations de services, revalorisation du point d'indice des fonctionnaires, aide au CCAS dans le contexte de la crise inflationniste...).
- ▶ **+5,7 millions d'euros** de recettes de fonctionnement (hausse des recettes fiscales suite à la revalorisation des bases de 3,4 % au niveau national, augmentation des recettes propres dans un contexte de retour à la normale de l'activité mais hausse atténuée notamment par la baisse des participations de l'État).
- ▶ **+21,55 millions d'euros** de recettes d'investissement (de 48,05 à 69,60 millions d'euros entre 2021 et 2022) pour un montant d'investissement s'élevant à 45 millions d'euros (rénovation et les travaux dans les écoles : 10,5M€, rénovation des locaux sportifs, culturels et administratifs 8M€, contribution aux espaces publics et construction de logements sociaux dans les ZAC : 5M€, végétalisation et aménagements des espaces public : 4M€, renouvellement de la flotte de véhicules pour limiter la pollution de l'air 2,6M€...).
- ▶ Baisse de l'épargne brute de près de **10 millions d'euros**.

Retour sur l'année 2022 exceptionnelle !

Grenoble Capitale Verte de l'Europe 2022

Une année marquée par un foisonnement d'événements, petit-es et grand-es autour de l'eau, de la qualité de l'air, des déchets, de la biodiversité, des solidarités... Au total, ce sont plus de 750 événements recensés dont 5 événements officiels, 650 événements locaux, 114 événements associatifs financés grâce au « coup de pouce vert » (590 milles d'euros) et 354 défis dont 67 financés dans le cadre du « coup de pouce vert éducation ». Une année riche de sens, de dialogue et de découvertes.

Grenoble , une Ville solidaire

En 2022, la Ville et le CCAS ont élaboré un plan stratégique partagé pour garantir toutes les sécurités, avec 3 priorités : l'accès aux droits, la lutte contre l'isolement et l'émancipation des jeunes enfants et des personnes fragiles.

Concrètement, les Maisons des Habitant-es ont renforcé leurs actions dans ces 3 champs avec notamment :

- ▶ Un soutien consolidé aux familles : groupes de prévention sur l'épuisement parental, poursuite de l'action des médiateur-rices familles, maintien de l'offre de sorties et de séjours malgré un contexte sanitaire incertain.
- ▶ L'embauche de 5 médiateur-rices numériques pour lutter contre la fracture numérique et accompagner les habitant-es et les associations.
- ▶ Le développement d'ateliers de prévention, d'activités physiques adaptées et de réseaux bénévoles à destination des personnes âgées.
- ▶ La mise en place de nouveaux ateliers d'apprentissage du vélo.
- ▶ La poursuite des ateliers sociolinguistiques favorisant l'intégration des personnes étrangères.

Les chantiers ouverts au public ont repris avec de nombreux partenaires associatifs et universitaires. À Flaubert, par exemple, une friche urbaine a été réaménagée en aire de jeu provisoire dans une logique d'urbanisme tactique.

Les rencontres nationales du Réseau National des Maisons des Associations (RNMA) ont regroupé plus de 700 participant-es de toute la France.





Grenoble, une Ville émancipatrice

De nombreux projets ont été portés dans le cadre de Grenoble Capitale Verte Européenne : dans les écoles avec les coups de pouce vert, dans les équipements culturels de la Ville avec des programmations spécifiques, avec les clubs sportifs et les actrices et acteurs culturels. L'accueil de la conférence mondiale de l'Observatoire International de la Démocratie Participative (OIDP) a aussi eu lieu cette année, réunissant plus de 60 pays.

Cette année a aussi été marquée par un **travail de fonds sur les politiques jeunesse, culture et sport** avec :

- ▶ L'adoption du projet éducatif 2022-2027 et du projet Jeunesse 2022-2027. Issus d'un travail partenarial, ils visent à lutter contre les inégalités, et à favoriser l'émancipation des enfants et des jeunes.
- ▶ La remise à plat du conventionnement du secteur socio-culturel et des ambitions en matière d'activités extra-scolaires, avec notamment la volonté de mieux accueillir le public adolescent.
- ▶ Le plan pluri-annuel de la politique culturelle pour 2022-2026 qui priorise des publics cibles, prend en compte les transitions et refond les dispositifs d'accompagnement.
- ▶ Le nouveau projet scientifique du Muséum.
- ▶ La poursuite du plan lecture avec l'élargissement des horaires des bibliothèques.
- ▶ Le nouveau règlement des piscines et mise en place d'une équipe de médiateurs et de médiatrices à la piscine Jean Bron.
- ▶ Le lancement d'une démarche autour du développement de la glisse urbaine : évaluation des besoins, étude d'aménagements possibles.
- ▶ Les investissements se sont poursuivis dans les écoles : lancement du chantier de l'école Anne Sylvestre, rénovation de l'école Vallier, végétalisation des cours d'écoles comme à Christophe Turc, apaisement des espaces devant les écoles avec les Place(s) aux enfants, expérimentation de détecteurs de dioxyde de carbone...

Grenoble, une Ville résiliente

L'année 2022 a été marquée par un gros travail sur l'adaptation de la ville aux canicules et au choc énergétique avec :

- ▶ L'intensification des mesures visant à adapter la ville, ses moyens et ses équipements à la canicule : déclenchement du plan canicule, renforcement de la sensibilisation des responsables d'équipes et des agents-es, étude sur les pilotes de chaleur urbains, douches municipales gratuites et plus accessibles, amélioration du confort d'été des bâtiments...
- ▶ La mise en œuvre d'un plan de sobriété énergétique visant à réduire les consommations d'énergie de la Ville.
- ▶ La poursuite de la mise en œuvre du plan lumière et de la politique de transformation de la flotte de véhicules.
- ▶ Le développement et le renforcement de différentes mesures de prévention et de promotion de la santé dans l'ensemble des politiques publiques (bâtiment, marchés publics, aménagement, transformation de l'espace public...). L'année a vu notamment la création des Lieux d'Écoute et de Parole (LEP), une campagne d'information des habitant-es sur la santé mentale et les ressources disponibles, la réalisation d'une étude d'urbanisme favorable à la santé sur le site de l'Inspe par exemple.

Les investissements se sont poursuivis tant en termes d'aménagements urbains avec l'engagement des derniers immeubles de l'îlot Marcelline, la livraison du parc sur le secteur Cambridge à la Presqu'île par exemple, qu'en termes d'aménagement d'espaces publics avec la livraison des premières Place(s) aux enfants, la Chronovélo du boulevard Jean Pain, le lancement des travaux de nouvelles Chronovélos ou encore la poursuite des piétonisations.

Les projets de renouvellement urbain dans les quartiers prioritaires progressent avec la première phase de rénovation du gymnase de La Rampe, la démolition de l'ancien CCAS, l'aménagement du parc Jean Verlhac, de la crique centrale et réhabilitation des logements à Villeneuve-Village Olympique, ou encore l'aménagement de la prairie Mistral.

Grenoble, des ressources au service des projets

Le service public, ce sont avant tout des agent-es qui assurent chaque jour les services publics dans les locaux de la ville ou dans les espaces publics.

Les conditions de travail des agent-es sont au cœur des préoccupations : la Ville a notamment engagé un partenariat avec le Fonds National de Prévention pour améliorer les conditions de travail des ATSEM, mais aussi mis en place un accompagnement des agent-es touché-es par la crise sociale et sanitaire, de nouveaux locaux plus spacieux et fonctionnels pour les archives municipales et métropolitaines, des aménagements au centre communal Camille Claudel.

Vincent Fristot, Adjoint aux Finances, à la Comptabilité écologique, la Transition énergétique et au

Contentieux, déclare : « *L'année 2022 est marquée par les conséquences de la guerre en Ukraine, par le début de la crise inflationniste et par l'absence d'aide de l'État aux grandes collectivités locales. Malgré ce contexte, à l'heure des crises climatiques et sociales, nous avons fait le choix de poursuivre nos investissements en faveur des transitions et de la protection de chacun et chacune, en particulier des plus fragiles. C'est d'ailleurs dans cette optique que nous avons décidé d'augmenter les recettes fiscales à partir de 2023 pour amplifier les investissements nécessaires pour aujourd'hui et pour demain.* »

Grenoble présente sa politique internationale pour 2023-2028

31788. ACTION INTERNATIONALE ET EUROPEENNE : Coopérations internationales et européennes - Axes politiques et stratégiques 2023-2028

31768. ACTION INTERNATIONALE ET EUROPEENNE : Projet d'établissement de la Maison de l'international de Grenoble

Fruit d'engagements militants et de politiques publiques volontaristes, la politique internationale et européenne de Grenoble se distingue par la diversité et la densité de ses propositions. Elle se traduit par le soutien qu'elle apporte aux initiatives associatives et par les relations partenariales qu'elle a établies avec d'autres collectivités territoriales à l'étranger, avec les représentations d'États et d'institutions d'Europe et à l'International. Grenoble déploie une politique internationale tournée vers la transition écologique et basée sur les valeurs de paix et d'hospitalité.



Elle soutient donc en priorité les projets qui s'inscrivent dans cette direction. Grenoble anime et participe au-delà de ses 19 coopérations et jumelages, un réseau international de villes en transition. L'année Capitale Verte européenne 2022 et l'accueil du Sommet mondial de la démocratie participative ont installé encore un peu plus Grenoble sur l'échiquier européen et mondial.

La Ville de Grenoble agit à l'international et défend ses valeurs et les droits humains, au service d'une paix durable et pour des transitions environnementales sociales et environnementales, ici et là-bas.



L'action internationale à Grenoble

► **19 jumelages et coopérations décentralisées** : La Ville entretient des liens étroits avec ses villes jumelles et les villes avec qui elle a noué des coopérations décentralisées : projets communs, mise en lien des sociétés civiles jumelées, partage d'expériences et de compétences...

Villes jumelles : Corato, Essen, Stendal, Innsbruck, Catane, Halle, Rehovot, Phoenix, Chisinau, Oujda et Oxford.

Coopérations décentralisées : Kaunas, Tsukuba, Suzhou, Sfax, Bethléem, Constantine, Ouagadougou, Sevan

► **L'engagement dans des réseaux** : Grenoble est investie dans de nombreux réseaux européens et internationaux, dont celui des Capitales Vertes européennes et celui des villes en transition, qu'elle a elle-même développé. Véritables espaces d'échanges de pratiques, ces réseaux sont aussi une opportunité de valoriser l'action du territoire à l'international et d'obtenir des financements ou de nouer des partenariats.

► **L'animation du territoire sur l'Europe et l'international** : La Maison de l'international, équipement municipal, est un lieu de rencontre et de découverte autour de l'international. Inauguré en 2006 et labellisé Europe direct Isère Savoie, American corner et OFAJ, le lieu propose des informations, des animations, des conférences ou encore des expositions autour des enjeux européens et internationaux. En parallèle, la Ville propose aussi une série d'événements sur l'Europe et l'international : Divercities, les Saisons culturelles étrangères à Grenoble, le Mois de l'Europe, la Biennale des Villes en Transition... La Ville organise également de nombreux projets d'éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité internationale à destination des jeunes.

La Maison de l'international se dote d'un projet d'établissement pour 2023-2028

Le conseil municipal a adopté le tout premier projet d'établissement de la Maison de l'International pour la période 2023-2028. Ce-dernier comprend :

- Le souhait de garder l'esprit d'une « Maison des citoyen-nes de l'Europe et du monde, lieu d'ouverture et d'hospitalité, lieu pour et avec la société civile »
- L'adoption d'un règlement intérieur
- La rédaction d'une convention-type pour les partenariats dans le cadre d'expositions, de conférences, de colloques, de rencontres et de spectacles
- La volonté de développer sa visibilité et sa communication et de diversifier les publics via une approche d'« aller vers » pour continuer à faire de cet espace un lieu de référence du territoire sur l'Europe et l'international

► **Le soutien aux associations européennes et de solidarité internationale** : La Ville attribue des subventions, accompagne, forme, ou encore, met en lien met à disposition des locaux à des associations portant des projets en lien avec l'international à Grenoble et à l'étranger.

► **Le soutien aux mobilités européennes et internationales** : Tout en appréhendant l'empreinte carbone liée aux voyages, la Ville encourage les projets d'échanges (subventions et aides logistiques aux échanges scolaires, volontariat, services civiques, fonds initiative jeunesse, aide aux artistes avec la Convention de l'Institut français...).

► **Des liens étroits avec les institutions européennes, les états étrangers et les organisations internationales** : La Ville entretient des liens forts avec les institutions européennes (Commission européenne, Parlement européen, Comité des régions), certaines Ambassades et Consulats, des grandes organisations internationales... La Ville de Grenoble accueille régulièrement des délégations internationales et organise des permanences consulaires à la Maison de l'International.

Les axes de la politique internationale et européenne de Grenoble pour 2023-2028

3 PRIORITÉS

► **Amplifier les transitions environnementales et sociales** : en développant des échanges d'expériences sur les transitions avec les territoires partenaires.

► **Promouvoir les droits humains** : en luttant contre les discriminations et les préjugés, en enrichissant le travail de toutes les mémoires communes, en programmant avec les territoires partenaires des actions fortes sur la paix, la résistance et le faire ensemble.

► **Défendre et porter l'hospitalité inconditionnelle** : en l'ancrant notamment dans le projet de la Maison de l'International.

5 ACTIONS

1 – Porter ces orientations dans le projet de la Maison de l'International

Ce projet d'établissement pose un diagnostic du fonctionnement de la Maison de l'International et propose un projet pluriannuel de mise en œuvre des nouvelles orientations de la politique internationale de la Ville de Grenoble.

2 – Renouveler les conventions de coopération décentralisée

La Ville vise à développer de nouvelles relations avec des villes à travers le réseau des villes en transition, pour préparer à terme de nouvelles coopérations décentralisées (plutôt que des jumelages). Les nouvelles conventions de coopération décentralisée avec les villes intégreront les 3 grandes orientations de la politique internationale de Grenoble.

3 – Poser un nouveau cadre avec les associations

La Ville de Grenoble ne propose pas d'évolution aux critères existants mais une priorisation au subventionnement par projets, et des conventionnements annuels d'objectifs pour les associations les plus importantes, intégrant les nouvelles orientations.

4 – Renforcer les dispositifs d'aides d'urgence

La Ville souhaite augmenter l'enveloppe annuelle

dédiée aux aides d'urgence humanitaire de 8 000 euros à 20 000 euros par an. Lorsqu'un lien fort existe avec Grenoble, ces aides soutiendront aussi l'accueil de déplacé-es, renforceront les liens de solidarité pré-existants, et seront versées en priorité dans les dispositifs ad hoc (comme le FACECO du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères) et les associations grenobloises investies.

5 - Développer le Réseau des villes en transition et investir les réseaux les plus pertinents pour Grenoble

Dès 2015, dans la continuité du mouvement de Rob Hopkins, Grenoble a initié le Réseau des Villes en Transition. C'est un réseau apprenant porté par des collectivités locales qui coopèrent et explorent des formes de réponses dans le but d'accompagner et de réussir les transitions locales. Il consiste en un échange de bonnes pratiques et de compétences entre collectivités autour des grands volets des transitions : économiques, environnementales, sociales, démocratiques et numériques. Près de 50 collectivités locales participent et échangent au sein de ce réseau. Son point d'orgue est la Biennale des Villes en Transition.

Emmanuel Carroz, Adjoint à la Mémoire, aux Migrations, aux Coopérations internationales et à l'Europe, déclare : « *Le contexte géopolitique des dernières années a été profondément bouleversé entre la guerre en Ukraine et les secousses politiques dans certains pays africains. A Grenoble, notre place a également évolué depuis l'obtention du titre de Capitale Verte de l'Europe : nous sommes désormais beaucoup sollicités autour de notre expérience dans les transitions. Ces nouveaux axes de politique internationale prennent acte de ces évolutions et formalisent nos priorités. Faisant suite à la tradition d'accueil de la ville, nos actions et nos relations avec les partenaires extérieur-es suivent 3 grands principes sur lesquelles nous nous devons d'être intransigeant-es : la promotion des droits humains et la lutte contre toute forme de discriminations, la défense de l'hospitalité inconditionnelle et l'amplification des transitions environnementales et sociales.* »

Un nouveau règlement du comité d'avis des subventions culturelles et une charte culturelle des transitions pour plus de transparence et de participation !

32339. AFFAIRES CULTURELLES : Comité d'avis des subventions culturelles : nouveau règlement et désignations des représentant-es élu-es. Présentation de la Charte culturelle des transitions

Créé en 2014, le comité d'avis des subventions culturelles est composé d'habitant-es et usager-es des services culturels, de personnes du secteur culturel, de la société civile et d'élu-es de la Ville de Grenoble. Le comité a pour rôle d'étudier, de rendre un avis sur les demandes de subventions et de renforcer la transparence des décisions. Le conseil municipal de ce jour a adopté un nouveau règlement pour ce comité.

Un nouveau règlement pour ce comité a été adopté. Objectif ? Renforcer l'équilibre entre les participant-es et réaffirmer la légitimité d'expression de toutes et tous. Le comité d'avis est désormais composé de 5 élu-es du conseil municipal et leurs suppléant-es, de 10 membres représentant les habitant-es et usager-es volontaires désigné-es par tirage au sort (avec un minimum de deux personnes non usagères régulières des lieux culturels issues) et de 5 personnalités issues du secteur culturel et de la société civile, notamment issues des mondes de la santé et du social. Les membres siègent sur une durée de 2 ans et sont réparti-es de manière paritaire.



Le conseil municipal a également pris acte de la Charte culturelle des transitions. Cette charte fait suite aux préconisations d'habitant-es ayant participé à un atelier de projet réuni en 2022 et est le résultat de groupes de travail qui ont réuni une soixante d'acteur-rices culturel-les grenoblois-es au printemps 2023. Elle représente un socle commun d'engagements, en matière de transitions climatique, démocratique, pour reconnaître et lutter contre toutes les formes de discriminations et respecter les diversités. La Ville réunira régulièrement les acteur-rices pour faire évoluer la charte.

Lucille Lheureux, Adjointe aux Culture(s), déclare :

« *La politique culturelle de Grenoble s'inscrit dans l'héritage d'une ville qui s'est construite dans la démocratie et par des avancées sociales, dans un territoire carrefour des cultures. La municipalité a ainsi souhaité renforcer le comité d'avis des subventions culturelles afin d'impliquer activement les habitant-es, les usager-es et artistes dans la vie culturelle locale. Elle a aussi soutenu la mise en place de cette Charte culturelle des transitions afin d'encourager les projets culturels du territoire dans la réduction de leur empreinte carbone et leur engagement en faveur notamment de l'égalité femmes-hommes, de la lutte contre les discriminations et dans la démocratie culturelle. Il est de notre responsabilité collective de s'inscrire dans les transitions climatique, sociale et démocratique !* »



© Auriane Poillet, Ville de Grenoble



© Alain Fischer, Ville de Grenoble



© Auriane Poillet, Ville de Grenoble

Grenoble Capitale Verte 2022 : l'heure du bilan

32442. CAPITALE VERTE EUROPÉENNE : Capitale Verte Européenne - Evaluation de l'Année Capitale Verte Européenne à + 6 mois.

Après une année hors-norme, Grenoble tire le bilan de l'année Capitale Verte Européenne. Avec plus de 750 événements, cette année a été l'opportunité de mobiliser largement l'ensemble des acteurs du territoire : les collectivités locales (Ville de Grenoble, Métropole et Département réunis dans une Agence créée pour l'occasion) et leurs agent-es, les entreprises, les associations, les écoles et les habitants et habitantes.

L'évaluation de l'année, co-portée par les trois collectivités locales, a permis d'interroger un panel d'habitant-es, de partenaires associations, entreprises et institutions publiques ainsi que des agent-es et élu-es des collectivités porteuses, au travers d'entretiens, de questionnaires et d'ateliers.

Ce bilan va être envoyé à la Commission Européenne qui avait octroyé le titre à la ville pour 2022. Un bilan à +5 ans sera également réalisé pour observer les changements sur le territoire à plus long terme.

Une année hors-norme

► Au total, **plus de 750 événements organisés.**

- 5 cérémonies ou événements officiels : la Cérémonie d'ouverture, la Green Week, la Cérémonie de désignation, la Cérémonie de clôture, complétés par la création des deux planches pour le Greenbook, livre d'or des Capitales Vertes Européennes.
- 58 expositions, 21 événements internationaux et 39 événements du Conseil scientifique.
- 650 événements labellisés dont 114 événements associatifs financés par 590 milles euros de « coups de pouce verts ».

► **Pus de 760 délégations étrangères accueillies** à Grenoble.

► **354 défis recensés** : 125 défis par les collectivités porteuses, une centaine par des entreprises et une trentaine par des associations, et 67 défis relevés par des écoles et des collèges, financés dans le cadre du « coup de pouce vert éducation » (32 milles euros) principalement sur les thématiques Climat, Nature et biodiversité, Agriculture et Alimentation.

Une dynamique amenée à se poursuivre

Conformément à ses statuts, l'Agence Grenoble Capitale Verte Européenne sera dissoute le 31 décembre 2023. Cependant, la dynamique engagée sur le territoire pour diffuser et partager largement les enjeux de transitions se poursuit, notamment dans le cadre de la Biennale des Villes en transition qui s'est tenue début juin 2023, la démarche Grenoble 2040 et le Plan Climat Air Énergie de Territoire. Grenoble continue de s'investir dans le réseau des Capitales Vertes Européennes et la Convention Européenne des Maires pour le Climat. Des outils d'accompagnement aux changements individuels et collectifs, ainsi que des démarches de partenariat et de gouvernance partagée, sont également envisagés pour soutenir les prochaines étapes de transitions.

Maud Tavel, Présidente de l'Agence Grenoble Capitale Verte, déclare : « Préserver les ressources, protéger les plus faibles, s'engager pour les prochaines générations... c'est une question de temps et de persévérance et ça n'a de sens qu'à plusieurs. C'est pour cela que la candidature déposée par Grenoble s'est faite sous les auspices du collectif. Il s'agissait de démontrer que le territoire et les acteurs publics étaient engagés depuis longtemps dans les démarches de transition et que l'avenir ne pouvait se construire qu'en élargissant cette dynamique à tous les acteurs du territoire. Comment rendre concret un titre européen à l'échelle d'un bassin de vie, comment appréhender ces sujets dans le quotidien des habitants et habitantes, comment agir demain à différentes échelles ? Tous ces questionnements ont permis de créer un collectif autour de l'année Grenoble Capitale Verte, de porter au débat les thématiques par des cycles de conférence grand public et ainsi d'imaginer une année participative. La dynamique et la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire doit désormais se poursuivre afin d'accompagner et d'amplifier les nouvelles étapes de transitions à venir. »

Une nouvelle stratégie d'agriculture urbaine pour préparer l'avenir

32343. ENVIRONNEMENT : Stratégie de la ville de Grenoble pour le développement de l'agriculture urbaine

La Ville se dote pour 2023-2026 d'une nouvelle stratégie de développement de l'agriculture urbaine professionnelle et citoyenne. En parallèle, elle poursuit son implication dans le Projet Alimentaire Inter-Territorial (PAiT) et continue de travailler en lien avec les différent-es acteur-rices du territoire. Cette politique s'inscrit dans la transition vers le monde de demain, l'adaptation au changement climatique et la préservation de la nature en ville et de la biodiversité. L'ambition de la Ville est de reconnecter les Grenoblois et les Grenobloises à leur alimentation en leur offrant une diversité d'espaces nourriciers en ville. Ceux-ci peuvent prendre différentes formes : micro-fermes biologiques, forêts comestibles, ou encore jardins pédagogiques.

Agriculture urbaine citoyenne : une demande croissante de la part des habitants et habitantes

Ces dernières années, de nombreux projets relevant de l'agriculture urbaine ont été lauréats des budgets participatifs : Poulailler partagé, Quartier Abry (2015) ; Verger Aventure, rue du Repos (2016) ; Jardins partagés pour tous, Abbaye (2016) ; Jardins partagés sur toiture, Casemate (2017) ; Jardin sans Frontières, berges de l'Isère (2019) ; Ferme pédagogique et mutualisée, Abbaye (2020).

Ces projets ont complété les 44 jardins partagés gérés individuellement ou collectivement par des habitants et des habitantes.

Depuis 2014, cinq vergers collectifs ont également vu le jour : Essen'ciel ; Salengro ; Bajatière ; Aventure et Emilie Carles. La Ville intensifie la plantation d'arbres fruitiers dans la ville et expérimente ponctuellement la plantation de « forêts comestibles ».

Près de 130 projets de micro-espaces jardinés par les Grenoblois et les Grenobloises ont été mis en place dans le cadre de Végétalisez la Ville. Ce programme permet aux habitants et habitantes de jardiner en pieds d'immeubles, de murs, dans les parcs et dans les rues. Au total, 3 500 m² sont concernés sur la commune.



Agriculture urbaine professionnelle : une priorité pour la Ville

Après une première expérience de production légumière et une activité d'apiculture lancée en 2014 au centre Horticole, la Ville de Grenoble a souhaité aller plus loin en faveur d'un développement de l'agriculture urbaine professionnelle :

► Les Jardins Détaillés, une ferme en maraîchage biologique, voient le jour en 2018 sur une parcelle attenante au Centre Horticole.

► Les Mille Pousses, une ferme employant des personnes en insertion professionnelle pour produire des micro-pousses dans le parc Lesdiguières a elle été créée dès 2018.

► L'appel à projet La Grande Table, lancé par la Ville et la Sagès en 2017 afin d'aménager le nouvel éco-quartier Flaubert a permis l'ouverture du Bar Radis en 2022. Le Bar Radis est un tiers-lieu perché à 15 mètres de hauteur sur le toit d'un parking et avec un toit-terrasse de 2000 m². Le lieu mêle restauration bio et locale, culture et récolte et ateliers de sensibilisation à l'agriculture urbaine.



5 axes stratégiques pour 2023-2026 :

► **Sécuriser et ouvrir les opportunités foncières pour l'installation d'agriculture urbaine.**

► **Développer l'agriculture urbaine professionnelle pérenne et démonstrative** avec la poursuite de la mise en place d'un réseau de fermes urbaines avec la poursuite de la production au Centre Horticole, dans les Jardins Détaillés et les Milles Pousses et la volonté de concrétiser l'installation d'une nouvelle ferme urbaine à GrandAlpe en lui allouant les moyens nécessaires.

► **Encourager la pratique de l'agriculture urbaine citoyenne** en poursuivant le développement de la pratique du jardinage par les habitants et les habitantes et l'installation d'espaces nourriciers dans la ville.

► **Consolider le réseau partenarial et la recherche à toutes les échelles** (renforcement des liens avec Québec, la Belgique, poursuite des échanges avec la communauté Quartiers Fertiles de l'Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain...)

► **Renforcer l'organisation dédiée à l'agriculture au sein des services de la Ville** (ressources humaines supplémentaires, coordination inter-services...)

Antoine Back, Adjoint aux Risques, à la Prospective, la Résilience territoriale, l'Évaluation et les nouveaux indicateurs, et à la Stratégie alimentaire, déclare : « À l'heure où les crises climatiques et économiques s'entremêlent et fragilisent les systèmes alimentaires et agricoles des différentes régions du monde, Grenoble veut prendre sa part dans la construction de la résilience alimentaire du territoire et se dote d'une première stratégie de développement de l'agriculture urbaine. Des jardins partagés et vergers collectifs jusqu'aux véritables fermes professionnelles, il existe un continuum de la production agricole dans la ville. Il importe de sécuriser et d'ouvrir les opportunités foncières pour favoriser l'installation d'agriculture urbaine dans notre ville malgré sa densité très élevée, et d'inscrire de façon pérenne la fonction productive dans le paysage urbain comme dans l'univers mental des Grenoblois-es dont certain-es seront, sans doute, les paysannes et paysans de demain. »

Des ressources humaines au service du bouclier social et climatique

32343. ENVIRONNEMENT : Stratégie de la ville de Grenoble pour le développement de l'agriculture urbaine

Après la crise sanitaire, la crise énergétique et inflationniste a une nouvelle fois montré que les services publics locaux étaient les premiers amortisseurs des crises. Forte de ce constat, la Ville a fait le choix de mettre en place un bouclier social et climatique financé par la hausse de la taxe foncière.

Concrètement, la Ville se dote de moyens humains et financiers plus importants afin d'amplifier les transitions et de renforcer les solidarités.

77 postes ont ainsi créés. Parmi les postes, plusieurs sont dédiés à la jeunesse : mise en place de trois unités de proximités supplémentaires dans les territoires, développement de l'ouverture des bases de loisirs (Maison des collines, Mont Saint Martin), nouveau projet culturel et sportif ambitieux pour le Plateau, animation de la plateforme volontaires de Grenoble.

Des moyens humains supplémentaires sont également déployés en vue de la création de l'école municipale du vélo.

De nouveaux postes sont créés pour l'entretien des espaces verts, le déploiement de l'agriculture urbaine et la maintenance de nouveaux mobiliers et jeux dans les parcs et dans les cours d'écoles.

D'autres créations de postes vont permettre de renforcer la santé scolaire, de lutter contre l'habitat indigne, d'améliorer les actions de prévention sur l'espace public... Enfin, des moyens supplémentaires sont accordés à la cuisine centrale pour continuer de diversifier et d'améliorer la qualité des repas servis et s'adapter à l'augmentation du nombre de repas produits. Le poste dédié à la stratégie alimentaire va également être pérennisé, notamment dans le cadre du déploiement prochain d'une sécurité sociale alimentaire.

Outre ces créations de postes, 17 postes vont être transformés pour adapter les effectifs au plus près des besoins des services.

Pierre Mériaux, Adjoint au Personnel, au Dialogue Social et à l'Immobilier municipal, déclare :

« Alors que la tendance, en particulier de l'État, est au désengagement et à la réduction des services publics, Grenoble fait le choix délibéré de renforcer son service public pour amplifier la transformation du territoire, protéger les plus précaires et proposer des mesures de justice sociale et climatique. Des moyens humains supplémentaires sont ainsi affectés à de nombreux secteurs, avec des priorités données à la jeunesse, à l'alimentation, à l'environnement et aux sécurités. La Ville fait le pari d'investir fortement pour une ville solidaire et agréable à vivre aujourd'hui et demain. »



Une résidence d'architecture pour imaginer le futur de l'îlot République

32260. URBANISME AMÉNAGEMENT : Convention entre la ville de Grenoble et la Maison de l'Architecture de l'Isère pour la tenue d'une résidence d'architecture sur l'îlot République

Construit en 1975, l'îlot Républicain où sont logés actuellement l'Office de Tourisme et la Bibliothèque Centre-Ville nécessite d'importantes rénovations. Dans cette optique, la Ville souhaite se projeter dans les futurs possibles de l'îlot. Pour cela, la Maison de l'Architecture de l'Isère a proposé d'y installer une résidence d'architecture dès l'automne 2023 et pour une durée de 6 semaines.

Un-e architecte mandataire sera accueilli-e à Grenoble pour rencontrer des habitant-es et des acteurs locaux afin de concevoir et d'imaginer ce que pourrait devenir cet îlot. Les dimensions d'espace public du lieu et de transition écologique feront partie intégrante du projet.



Margot Belair, Adjointe à l'Urbanisme, et Alan Confesson, Adjoint au Secteur 2, aux Commerces, à l'Artisanat, et à l'Économie locale : « L'architecture de l'îlot République est témoin d'une époque et d'une certaine modernité mais elle rompt aussi avec le tissu patrimonial environnant. Sa configuration actuelle mérite d'être revue afin de renouveler la visibilité des équipements accueillis. Le pourtour du bâti, fortement minéralisé, n'est pas adapté aux enjeux actuels de l'hypercentre. Avec cette résidence d'architecture, nous souhaitons ouvrir notre regard sur le bâtiment et ses environs pour penser son devenir. Cette résidence permettra de nourrir le dialogue avec les Grenoblois et les Grenobloises et les acteurs locaux pour faire de cet espace un lieu connecté à son environnement et adapté aux enjeux de transition écologique. »

Aménagement de Grand'Alpe: Créer une ville parc conviviale pour relier Grenoble et Échirolles

30470. AMÉNAGEMENT ESPACES PUBLICS : Convention de co-maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement des espaces publics autour de Grand'Place

Les alentours de Grand'Place font l'objet d'un grand projet de réaménagement des espaces publics. Après la démolition de l'autopont fin 2021, l'avenue Marie Renoard doit être requalifiée, l'axe Esmonin-Europe et un mail nord-sud reliant le cours de l'Europe et l'Avenue Salvador Allende réaménagés. Les communes de Grenoble et d'Echirolles sont concernées par ces travaux. Afin de faciliter les travaux, elles ont décidé de déléguer leurs prérogatives de maîtres d'ouvrage à Grenoble Alpes Métropole, tout en restant parties prenantes de la conduite du projet.

Objectifs du projet Grand'Alpe :

- ▶ Fluidifier l'espace public et faire du lien entre les villes de Grenoble et d'Echirolles
- ▶ Créer une "ville parc" avec davantage d'espaces végétalisés et de fraîcheur (nombreuses plantations prévues et systèmes d'infiltrations des eaux)
- ▶ Appaiser la circulation avec des voies dédiées aux transports en commun, des chronovélos bidirectionnelles et plus d'espaces pour les piétons.

Gilles Namur, Adjoint aux Espaces publics à la Nature en ville, la Biodiversité, la Fraîcheur, la Végétalisation, et aux Mobilités, et Chloé Pantel, Adjointe au Secteur 6, déclarent : « Le réaménagement du quartier Grand'Alpe, situé à la jonction de Grenoble et d'Échirolles, permettra de faire le lien entre les deux villes grâce à un espace pensé comme une ville parc. De nombreux arbres et végétaux vont être plantés, de nouveaux îlots de fraîcheur verront le jour, de nouvelles pistes cyclables et des espaces piétons seront créés. L'objectif : apaiser et créer un cadre de vie agréable apprécié de toutes et tous. »



Des Espaces Sans Tabac arrivent à Grenoble

32349. HYGIÈNE ET SANTÉ PUBLIQUE : Convention entre la Ville de Grenoble et la Ligue Contre le Cancer pour la création d'Espaces Sans Tabac

Depuis plusieurs années, la Ville mène une politique volontariste pour prévenir et réduire les risques liés aux consommations de produits psychoactifs, enjeu majeur de santé publique en France. Après avoir signé en 2022 une convention avec ALCOME pour lutter contre les mégots dans l'espace public, la Ville s'associe à la Ligue contre le cancer pour mettre en place des Espaces Sans Tabac.

Il s'agit de rues, de parcs, de jardins d'bords de bâtiments publics ou encore d'aires de jeux où la consommation de tabac et de ses dérivés (cigarettes électroniques, « puff », chichas) est interdite. Dans un premier temps, la Ville va mettre en place des Espaces Sans Tabac devant toutes les écoles maternelles et primaires.

Pierre-André Juven, Adjoint à la Santé, déclare : « Le tabagisme est la première cause de mortalité évitable en France, avec plus de 75 milles décès par an selon Santé Publique France. Face à ces chiffres alarmants, Grenoble agit depuis plusieurs années : Lauréate de l'appel à projet national 2019-2021 de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues Et les Conduites Addictives (MILDECA), puis de l'appel à projet « Fonds de Lutte contre les Addictions » 2022-2023 de l'Agence Régionale, la Ville s'associe aujourd'hui avec la Ligue contre le cancer pour créer des Espaces Sans Tabac. Notre objectif est de « dénormaliser » la consommation de tabac et sensibiliser chacun et chacune à l'impact des consommations sur l'espace public, en particulier vis-à-vis des plus jeunes. »

